

## **Construction d'un regroupement européen pour les arts de la rue : une Eurofédération**

### **Rappel**

*Lors d'une première réunion fondatrice pour un regroupement professionnel européen des arts de la rue, à Aurillac en août 2008, les professionnels présents (originaires d'Allemagne, de Belgique, de Bulgarie, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Italie, de Lituanie, de Portugal et de Suisse) se sont mis d'accord sur un certain nombre de pistes de travail :*

- *Comment échanger sur nos pratiques communes et diversifiées ?*
- *Comment circuler plus facilement dans les pays européens ?*
- *Comment obtenir la même légitimité que les artistes œuvrant sur des formes plus classiques ?*
- *Comment renforcer le droit d'être et de jouer dans la rue, ainsi que celui d'y faire ce que les artistes veulent y faire ?*
- *Comment agir sur la réglementation des espaces publics et ouverts ?*

*Il avait été décidé d'avancer sur ces questions en mettant en place une liste de discussion.*

### **I) Synthèse des rencontres festivals de l'année 2009**

Au cours de l'année 2009, quatre rencontres ont été organisées afin de réfléchir à la manière de constituer cette Eurofédération, et pour avancer sur les questions évoquées lors de la rencontre d'Aurillac.

Ces rencontres se sont déroulées à :

- Namur (Belgique), dans le cadre du festival Namur en mai (le 23 mai)
- Görlitz (Allemagne), dans le cadre de la rencontre des réseaux européens – organisé par Circostrada, lors du festival Via Thea (du 6 au 8 août)
- Great Yarmouth (Angleterre), dans le cadre du festival Out There (le 20 septembre)
- Neerpelt (Belgique), dans le cadre du festival Circus Theater (le 6 novembre).

**De ces rencontres, il ressort globalement les mêmes interrogations, réflexions, idées, et critiques.**

#### **En premier lieu :**

- 1) Reformuler l'objectif pragmatique de l'Eurofédération afin de permettre un lobbying et une structuration de notre discours pour une politique culturelle européenne des arts de la rue.
- 2) Amorcer la dynamique de l'Eurofédération avec un chantier concret, et commun à l'intérêt de tous.

Chantiers proposés :

- la politique culturelle – dispositifs, financements, etc. – de l'Union Européenne
- la place des arts de la rue et des arts dans l'espace public dans cette politique (en développant notamment les aspects suivants : ouverture vers les populations, impact économique, art populaire...)
- les questions fiscales, juridiques et administratives.

***L'aspect pragmatique et l'intérêt concret que chacun pourra retirer, de ces échanges, peut être à l'origine du démarrage effectif du regroupement souhaité à Aurillac et provoquer la dimension européenne.***

#### **Pour cela il faut se donner des outils, notamment en terme de moyens de communication :**

- Mettre en place des outils de communication à distance (Skype, chat...) et relancer la liste de discussion : [eurofederation@lefourneau.com](mailto:eurofederation@lefourneau.com)

- Créer un blog sur lequel nous pourrions trouver : les comptes rendus des rencontres, les comptes rendus des chantiers, des contributions, des documents divers...
- Créer une newsletter
- Editer une carte postale, un flyer.

***De plus, ces outils donnerait une existence à l'Eurofédération. La communication pourrait être un axe de travail à part entière afin de rendre l'information compréhensible par tous, et faire circuler des documents (par exemple sur la politique culturelle de l'Union Européenne, sur les programmes de subventions, etc.).***

**Se pose ensuite la question de la structure et du fonctionnement de cette dernière :**

- L'évolution vers une structuration juridique ne doit pas être un premier objectif. Elle se fera quand la nécessité s'en ressentira (Pour information : l' « aisbl » est une entité juridique possible car valable dans toute l'Europe)
- Dans un premier temps, une structure informelle peut être également une solution.

***Il est à noter que certains professionnels émettent des réserves sur le fait que cette organisation soit menée par la Fédération française. L'initiative du développement d'une organisation européenne pourrait être prise par une organisation issue d'un autre pays.***

**Une Eurofédération : avec qui, pour qui ?**

- Des fédérations et des regroupements professionnels
- Des compagnies
- Des personnes en tant qu'« individus ».

***Question souvent posée mais finalement la réponse est souvent la même : avec des fédérations et des regroupements professionnels.***

**Autres pistes de travail :**

- Travailler avec des réseaux existants tels que Culture Action Europe, Circostrada, IETM, In Situ...

***Culture Action Europe*** peut plaider pour une prise en compte des arts de la rue dans les politiques culturelles européennes. Elle peut accompagner l'Eurofédération dans sa structuration et pour le montage de projets. Elle peut aussi développer des contacts avec les gouvernements nationaux et stimuler leur politique culturelle. [www.cultureactioneurope.org](http://www.cultureactioneurope.org) Si le contexte de développement des arts de la rue et plus généralement la place de la culture est très différent d'un pays à l'autre, la politique culturelle de l'Union Européenne peut constituer un véritable levier dans certains pays.

***Circostrada***, travaillé avec eux sur leur charte Europe.

- Rue Libre : Inciter à l'élargissement des actions Rue libre en Europe.

**Points négatifs des rencontres 2009 :**

- Leur succès a été mitigé : peu de participants dont de rares artistes
- Communication insuffisante.

**II) Synthèse du séminaire avec Culture Action Europe – Bruxelles (mars 2010)**

Les deux journées passées à Bruxelles se sont articulées en deux temps : séances de travail avec le réseau CAE, et rencontres avec des coordinateurs de réseaux (Réseau des arts de Bruxelles et Reseo) ainsi qu'avec le représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne.

**Axes de travail à développer** auprès des adhérents de la Fédé, et de nos collègues étrangers intéressés par la création d'une « eurofédé » :

- adopter une démarche pédagogique visant à démontrer comment l'activité européenne en matière d'art et de culture est nourrie par les décisions prises par l'Union européenne pour arriver à une mobilisation à l'occasion des moments-clés à venir
- repérer les élus européens qui peuvent faire avancer les dossiers au sein des commissions du parlement de Strasbourg afin de mettre en place un lobbying personnalisé par pays
- informer les adhérents de l'actualité européenne
- travailler avec CAE sur leurs campagnes de mobilisation.

### III) **Carnet de route pour l'année 2010 – Préconisations**

- **Développer un texte argumentaire, un manifeste**
- **Mettre en œuvre des outils de communication et relancer la liste eurofédé**
- **Organiser au festival de Chalon une rencontre Fédération / Culture Action Europe sur : l'impact des arts dans l'espace public, et quelle place pour ce secteur dans le programme 2013 – 2020 de l'Union Européenne ?**  
Inviter les fédérations, regroupements professionnels et réseaux européens (In Situ, Zepa, Circostradda...).
- **Organiser des rencontres (discussion, sensibilisation) pendant l'été, dans les pays d'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Chypre...)**
- **Interroger les partenaires des rencontres 2009 en vue d'organiser à l'automne (à Bruxelles ?) une grande table ronde... à l'issue de laquelle pourrait être éventuellement créée l'Eurofédération**
- **Constituer des groupes de travail sur un (ou des) chantier(s) précis**
- **Travailler avec Culture Action Europe sur :**
  - a) **La campagne européenne pour les arts et la culture et la consultation « Priorités 2020 » : contributions sur les arts dans l'espace public**
  - b) **La Campagne « 70 cents pour la culture » : relayer la campagne dans nos réseaux**
  - c) **Travailler sur le chantier Culture Action Europe « Liberté d'expression et accès à l'espace public » : contributions, réflexions...**